

Madrid, le 7 septembre 2010

Monsieur l'Ambassadeur,
Monsieur le Conseiller Culturel,
Madame la Conseillère Culturelle adjointe,

Depuis trois ans nous demandons le respect de nos droits et le rattrapage des pertes en matière d'avantages familiaux et d'indemnité de résidence. Nous avons mené des actions en juin pour réclamer un vrai dialogue social et des réponses à nos revendications. Alors que nos demandes étaient estimées « raisonnables » et « justifiées », les propositions faites étaient :

- vides (« étude toujours en cours¹ », sans données, ni objectifs, ni calendrier),
- des espoirs (« décret à la signature du Ministre² », sans échéance)
- des refus catégoriques (« on n'y reviendrait plus³ », « la question est close⁴ »),
- indécentes (blocage de principe⁵ car sans contrainte légale ni budgétaire)

Nous avons donc reconduit notre mouvement pour cette rentrée.

Deux mois après, rien de nouveau (si ce n'est l'annonce d'une augmentation de 1,30€ de l'indemnité de résidence en août et la possibilité de déposer des demandes de bourse...).

D'autre part, et cela relève des mêmes volontés politiques, nous sommes en grève ce mardi 7 septembre à l'appel de nos organisations syndicales afin que le gouvernement et les parlementaires français entendent les salariés et répondent à leurs revendications pour d'autres choix en matière de **retraites**, d'**emplois** et de **salaires**.

N.B. Au moment où le **projet de réforme des retraites** va être examiné par le parlement, nous rappelons notre ferme opposition à celui-ci. Cette réforme ne répond pas aux enjeux actuels. Les questions d'emploi notamment pour les jeunes et les seniors, celles des inégalités hommes-femmes, de la pénibilité, d'**un financement durable appuyé sur une autre répartition des richesses** produites, non seulement ne sont pas traitées, mais font porter à plus de 85% les efforts sur les salariés. La remise en cause des 60 ans avec le report à 62 et 67 ans des âges légaux va fortement pénaliser les salariés et notamment ceux ayant commencé à travailler jeunes, ceux ayant des carrières chaotiques et incomplètes, en particulier les femmes.

Nous voulons également dénoncer la politique de baisse des dépenses publiques qui se traduit par la dégradation des services publics, dont l'école.

Les enseignants grévistes de l'école du Lycée Français de Madrid

-
- 1 Indemnité de résidence, actuellement à moins de 10% de l'indemnité d'expatriation, normalement à 15% pour les agents du Ministère des affaires étrangères.
 - 2 Fin de l'abattement de 50% de cette indemnité en cas de congé de maladie, promesse du ministre toujours non tenue.
 - 3 Pour un élément de droit de notre rémunération (SFT) perçu en France, perçu avant 2007 en Espagne : environ 2000€ de pertes par an pour les familles de trois enfants.
 - 4 À propos d'une correction de l'avantage familial faite pour 2009/10 mais pas pour 2007/09. Bilan : environ 500€ de perte par enfant.
 - 5 Montant arbitraire des frais de première inscription pour les enseignants, ils ne sont pas considérés comme faisant partie des frais de scolarité.